



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE**

### **AGRESSION DE SOIGNANTS À MONTPELLIER NON, LA VIOLENCE NE FAIT PAS PARTIE DU TRAVAIL EN PSYCHIATRIE**

La Commission Nationale de Psychiatrie CGT tient à apporter son soutien aux collègues de Montpellier récemment agressés.

Elle fait le constat de la multiplication des passages à l'acte violent et y voit la conséquence de la déstructuration organisée par les lois HPST et Santé qui transforment l'hôpital en « usine à soins ».

La désorganisation du secteur de psychiatrie, l'affaiblissement des formations, les coupes sombres dans les budgets nous font craindre le pire.

Nous exigeons que les revendications de la CGT soient prises en compte :

- Arrêt des politiques destructrices en psychiatrie et élaboration d'une loi d'orientation permettant de répondre humainement aux besoins de la population,
- Reconstruction de formations spécifiques à la psychiatrie, et ce, à tous les niveaux et pour toutes les professions.

Nous tenons à alerter les pouvoirs publics sur les dangers d'une telle politique, que ce soit pour les patients et les soignants, mais aussi en termes de risque de rupture sociale.

La CGT, portée par les professionnels du secteur, doit être entendue.

*Montreuil, le 13 juin 2017*

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

**28**

Tél : 01.55.82.87.49  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr